



**REUNION DU 29 JUIN 2018**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Rapport du Président**

**Pôle finances culture**

Service des finances  
Hôtel du Département  
27, boulevard de Strasbourg  
CS 30528 - 61017 ALENÇON Cedex

☎ 02 33 81 60 13

📠 02 33 81 60 77

@ pfc.finances@orne.fr

**COMMISSION**

---

**Commission des finances et de l'administration générale**

Mission : Economie finances  
Programme : Equilibre financier (973)

Objectif(s) opérationnel(s) : Contrôler les fondamentaux financiers et renouveler la prospective financière

**OBJET**

---

**COMPTE ADMINISTRATIF DE 2017 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

**RAPPORT**

---

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1612-12 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen le compte administratif de l'exercice 2017.

Le compte, qui vous est présenté, est conforme dans ses résultats avec le compte de gestion du Payeur départemental, qui vous est soumis séparément.

Budget principal,

I- Section d'investissement :

recettes (titres émis)	109 949 002,13 €
dépenses (mandats émis)	<u>89 416 982,23 €</u>
Résultat 2017 : besoin de financement	20 532 019,90 €
résultat antérieur non exécuté	<u>-16 640 481,39 €</u>
<b>Résultat cumulé</b>	<b>3 891 538,51 €</b>

a) Les recettes (109,95 M€)

Les recettes d'ordre s'établissent à 25,22 M€, la gestion de trésorerie à 23,89 M€, les recettes réelles à 60,84 M€ et comprennent notamment :

en M€	cumulé 2016	cumulé 2017	Evolution 2017/2016	Observations
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>43,81</b>	<b>60,84</b>	17,03	hors gestion de trésorerie (2016 = 28,02 M€ / 2017 = 23,89 M€) (idem en dépenses d'investissement)
<i>dont</i>				
FCTVA	4,77	7,70	2,93	recette calculée sur la base des dépenses d'équipement n-1
DGE	1,89	2,02	0,13	
DDEC	1,45	1,45	0,00	
produits des radars	0,98	0,97	-0,01	
aménagements routiers	4,98	4,44	-0,54	Convention routes avec la Région : 2016 = 1,16 M€ / 2017 = 2 M€ Route solaire : 2016 = 3,32 M€ / 2017 = 1,68 M€ Suppression de PN : 2016 = 0,36 M€ / 2017 = 0,57 M€
aménagement numérique	2,26	3,11	0,85	subvention de la Région : 2016 = 1,08 M€ / 2017 = 2,07 M€
créances aux particuliers	1,43	1,20	-0,23	dont FDTPE 2017 = FDTPE 2016 - 0,15 M€
emprunt	10,10	20,10	10,00	2017 dont 11,1 M€ souscrits en 2016 mais mobilisés en 2017
affectation du résultat	15,66	19,31	3,65	

Dans un contexte de taux historiquement bas, l'emprunt a été contracté pour un niveau supérieur en 2017 (+ 10 M€), l'objectif de maîtrise de la dette n'excluant pas une gestion stratégique de celle-ci en fonction des opportunités proposées par les marchés financiers.

b) Les dépenses (89,42 M€)

Les dépenses d'ordre s'établissent à 5,05 M€, la gestion de trésorerie à 23,89 M€, les dépenses réelles d'investissement à 60,48 M€ et se répartissent comme suit :

en M€	cumulé 2016	cumulé 2017	Evolution 2017/2016	% réel 2017	Observations
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>67,81</b>	<b>60,48</b>	-7,33	76,84%	hors gestion de trésorerie (2016 = 28,02 M€ / 2017 = 23,89 M€) (idem en recettes) hors déficit : voté 2017 / voté 2016 = - 3,68 M€ taux de réalisation à fin 2016 = 82,30%
dont équipement	47,25	40,89	-6,36	81,48%	voté 2017 / voté 2016 = - 2,70 M€
dont subventions	7,44	7,77	0,33	56,14%	voté 2017 / voté 2016 = - 0,45 M€
<b>Pôle attractivité environnement</b>	<b>41,68</b>	<b>33,50</b>	-8,18	76,87%	voté 2017 / voté 2016 = - 7,84 M€ taux de réalisation à fin 2016 = 81,07%
dont routes	26,86	22,47	-4,39	88,93%	voté 2017 / voté 2016 = - 3,68 M€ dont route solaire = - 1,94 M€
dont projet Haras du Pin	0,06	0,02	-0,04	1,54%	
dont dév durable des terr.	2,97	3,28	0,31	55,00%	
dont numérique	9,59	5,68	-3,91	75,18%	voté 2017 / voté 2016 = - 2,90 M€
dont économie	2,21	2,06	-0,15	54,78%	voté 2017 / voté 2016 = - 0,95 M€
<b>Pôle jeunesse patrimoine</b>	<b>11,51</b>	<b>14,22</b>	2,71	75,16%	voté 2017 / voté 2016 = + 5,06 M€ taux de réalisation à fin 2016 = 83,03%
dont collèges	4,02	5,02	1,00	97,71%	voté 2017 / voté 2016 = + 0,52 M€
dont jeunesse / éducation	3,45	5,59	2,14	89,39%	
dont CTME	1,86	0,56	-1,30	32,04%	2016 dont 0,45 M€ renouvellement de matériel au golf suite incendie
dont bâtiments	0,93	1,62	0,69	42,81%	voté 2017 / voté 2016 = + 2,51 M€
dont informatique	1,10	1,21	0,11	73,83%	
<b>Pôle finances culture</b>	<b>12,97</b>	<b>11,73</b>	-1,24	82,45%	voté 2017 / voté 2016 = 0,79 M€ taux de réalisation à fin 2016 = 86,35%
Finances	12,38	11,26	-1,12	84,76%	voté 2017 / voté 2016 = - 0,79 M€ rbt capital 2017 / 2016 = - 1,16 M€
Culture	0,59	0,46	-0,13	49,51%	
<b>Pôle sanitaire social</b>	<b>1,65</b>	<b>1,03</b>	-0,62	53,62%	voté 2017 / voté 2016 = - 0,12 M€ taux de réalisation à fin 2016 = 80,94%

Le remboursement du capital de la dette passe de 12,32 M€ en 2016 à 11,16 M€ fin 2017. L'encours de dette s'établit, fin 2017, à 127,16 M€ pour 118,22 M€ à fin 2016.

Dans ces conditions, la dette par habitant s'élève à 441,90 € en 2017 contre 409,27 € en 2016 et 560 € pour la moyenne 2016 des Départements de la même strate démographique (*données DGCL*). La capacité de désendettement s'établit dorénavant à 4,14 années d'autofinancement brut (3,30 années en 2016), toujours très en deçà du plafond national de référence de 10 années.

Sur un total de crédits de paiement votés en autorisations de programme de 51,23 M€, il a été réalisé 40,29 M€. Bien qu'inférieur à 2016, le taux de réalisation de ces crédits demeure à un niveau élevé (78,65 % en 2017 contre 83,17 % l'an passé).

Enfin, les restes à réaliser (engagements non mandatés au 31 décembre de l'année) s'élèvent à 11,03 M€ contre 5,41 M€ à fin 2016. Le montant des reports à financer sur les crédits au budget supplémentaire (BS) de juin s'élève à 10,97 M€ (3,28 M€ fin 2015 et 2,67 M€ fin 2016) qui s'explique par un choix de stratégie budgétaire dans un contexte où la situation financière des Départements est attentivement observée. Les autres crédits inscrits non reportés sont financés dans le cadre des crédits ouverts lors du budget primitif 2018.

## II- Section de fonctionnement :

recettes (titres émis)	306 896 240,43 €
dépenses (mandats émis)	296 345 080,86 €
Résultat 2017 : excédent de fonctionnement	10 551 159,57 €
<i>(Pour mémoire, excédent de fonctionnement 2016 = 16 069 992 €)</i>	
résultat antérieur non affecté	9 111 776,78 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>19 662 936,35 €</b>
<i>(Pour mémoire, résultat cumulé 2016 = 28 422 811 €)</i>	

Le résultat cumulé de 19,66 M€ présente, après couverture des restes à réaliser reportés de 10,96 M€ (couverts prioritairement par l'excédent d'investissement de 3,89 M€), un disponible à affecter au BS de juin 2018 de 12,59 M€ contre 9,11 M€ au BS de juin 2017.

### Evolution de l'excédent disponible pour les BS

		2013	2014	2015	2016	2017
disponible	en M€	7,92	14,23	12,35	9,11	12,59
évolution n/n-1	en M€		6,31	-1,88	-3,24	3,48

Les dépenses et les recettes de fonctionnement 2017 comprennent 2,24 M€ d'écritures relatives au contentieux avec Signalisation France.

Par ailleurs, afin d'intégrer la traduction budgétaire du transfert de la compétence Transports à la Région suite à la loi portant Nouvelle Organisation de la République (dite loi NOTRe), les données 2016 ont été retraitées en recettes de fonctionnement (retrait de 25 points de CVAE) et en dépenses de fonctionnement (intégration des 5,14 M€ de reversement à la Région et non prise en compte de la subvention d'équilibre (15,27 M€) au budget annexe des transports – partie service des transports).

a) Les recettes (306,90 M€)

Les recettes d'ordre s'établissent à 2,92 M€, les recettes réelles à 303,98 M€ et se répartissent comme suit :

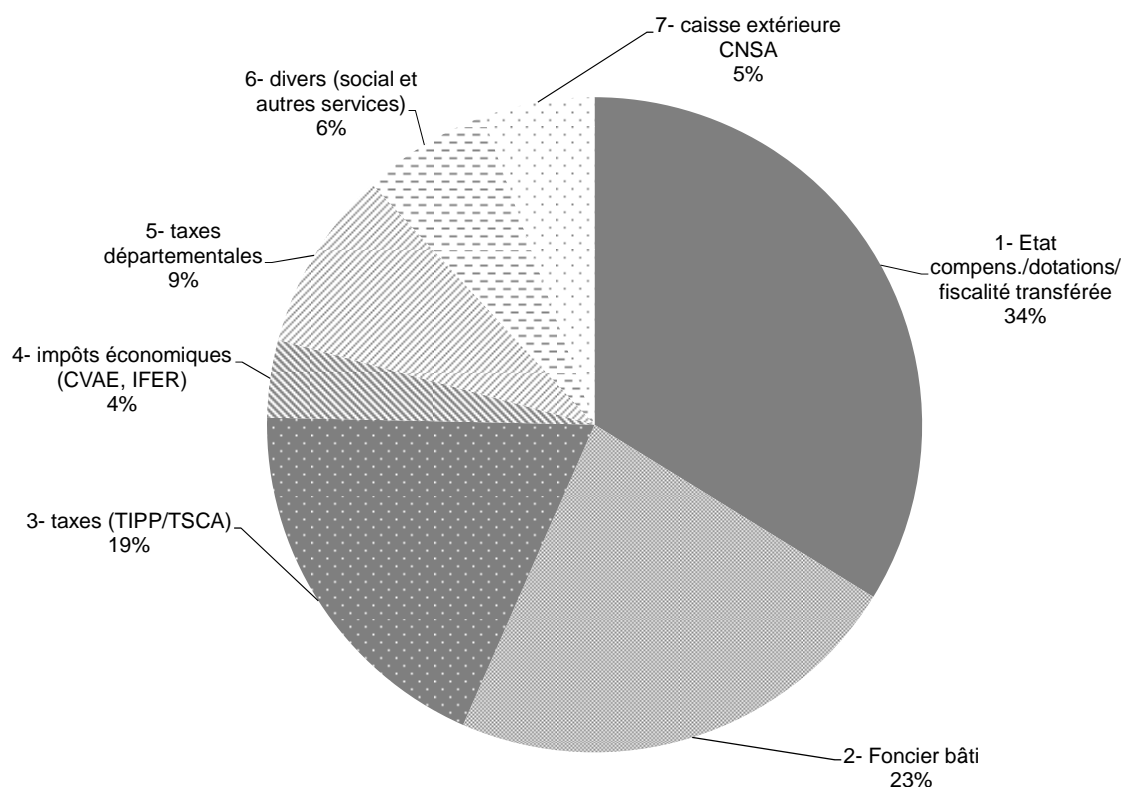
	Recettes réelles de FONCTIONNEMENT	CA 2016	CA 2017	évolution 2017/2016	
				en valeur	en %
Etat compensations/ dotations/ fiscalité transférée	DGF	70 216 950	65 982 716	-5 551 639	-5,13%
	DGD	3 038 363	3 038 363		
	COMPENSATIONS FISCALES	5 223 992	4 266 006		
	DCRTP	5 352 611	4 732 179		
	FNGIR	4 151 093	4 151 093		
	FMDI	2 227 244	2 027 712		
	RSA	3 416 648	3 416 648		
	FONDS PEREQUATION CVAE	1 013 435	1 077 386		
	FONDS DE PEREQUATION DMTO	4 942 189	5 469 077		
	FONDS SOLIDARITE DMTO	2 188 632	1 955 331		
	FRAIS DE GESTION TFPB	6 516 637	6 619 644		
foncier bâti	IMPOTS DIRECTS TFPB	68 172 424	69 221 440	1 049 016	1,54%
taxes (TIPP/TSCA)	TSCA (dont TSCA art. 77)	37 425 003	35 224 689	-2 158 796	-3,64%
	TIPP	21 836 071	21 877 590		
impôts économiques (CVAE, IFER)	CVAE	11 108 608	11 281 660	158 958	1,39%
	IFER	346 584	332 490		
taxes départementales	DROITS ENREG. MUTATION	19 910 901	23 050 050	3 171 091	13,18%
	TAXE ELECTRICITE	3 558 223	3 637 409		
	TAXES URBANISME (TA/TD CAUE/ENS)	582 896	535 653		
divers (social et autres services)	ENFANCE	478 819	1 333 632	2 229 547	13,08%
	PERSONNES AGEES (y compris conférence des financeurs)	3 488 878	2 806 555		
	PERSONNES HANDICAPEES	335 630	451 091		
	COHESION SOCIALE	655 076	864 576		
	ACTION SOCIALE DIVERSE	187 461	178 292		
	JEUNESSE ET PATRIMOINE	4 016 525	4 059 580		
	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	829 330	527 819		
	CULTURE ET ARCHIVES	379 654	350 671		
	RESSOURCES HUMAINES	4 369 216	4 476 136		
	ECONOMIE ET FINANCES (divers)	2 305 779	4 227 564		
caisse extérieure CNSA	CNSA APA	12 628 075	12 875 795	307 815	2,03%
	CNSA APA additionnelle	1 522 880	1 336 000		
	CNSA HANDICAP	2 531 181	2 591 276		
<b>TOTAL</b>		<b>304 957 008</b>	<b>303 976 122</b>	<b>-980 886</b>	<b>-0,32%</b>

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 0,32 %. Cependant les principales recettes propres du Département sont en augmentation de 4,37 % (droits de mutation à titre onéreux DMTO (+ 3,14 M€) et produits d'imposition directe (+ 1,21 M€)).

Ces augmentations peinent à compenser la baisse des recettes provenant de l'Etat et notamment de la DGF (- 4,24 M€), des ex-compensations fiscales (- 0,96 M€) et de la TSCA (- 2,21 M€).

La taxe foncière sur les propriétés bâties progresse de 1,54 % par rapport à 2016 par la simple évolution des bases (physique et forfaitaire), le taux d'imposition n'ayant pas été augmenté depuis 21 ans. Cet ultime impôt direct local représente, toutefois, plus de 20 % des recettes réelles de fonctionnement.

#### Origine des recettes réelles de fonctionnement CA 2017



#### b) Les dépenses (296,35 M€)

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 23,09 M€ (dont 21,70 M€ d'amortissements) et les dépenses réelles à 273,26 M€ se décomposant comme suit :

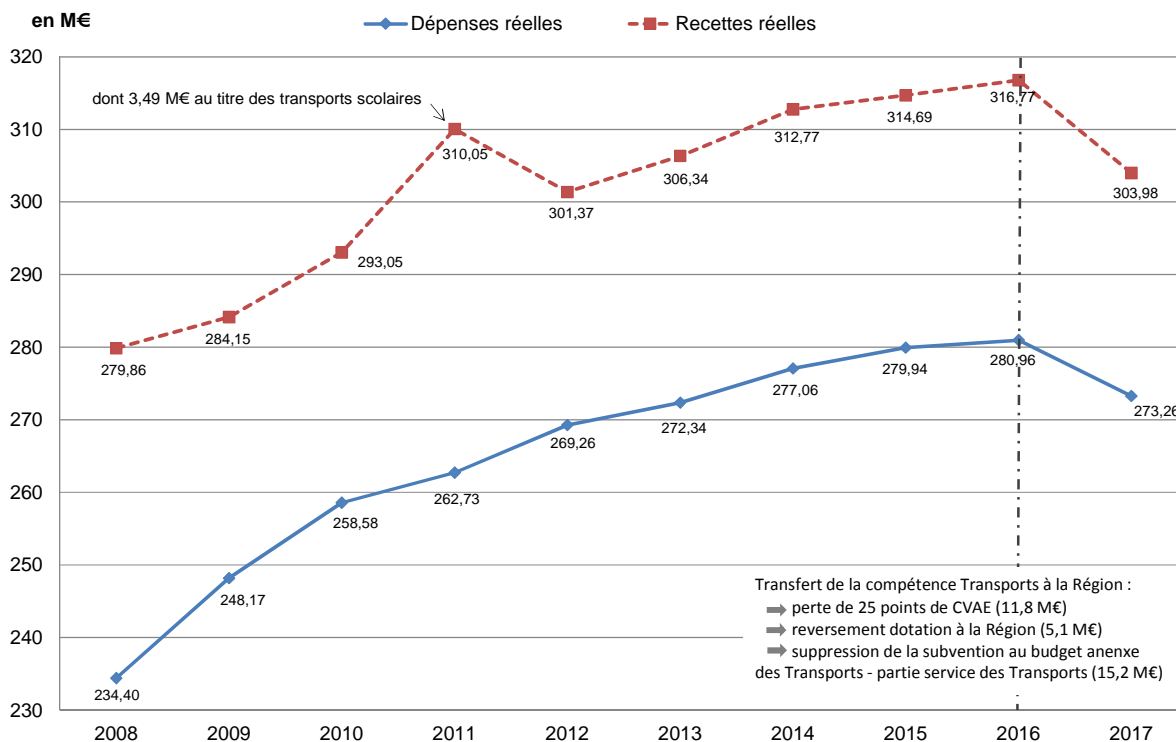
en M€	cumulé 2016	cumulé 2017	Evolution 2017/2016		Observations
			en valeur	en %	
<b>Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) dont</b>	<b>280,96</b>	<b>273,26</b>	-7,70	-2,74%	2017 reverté à la Région / 2016 subvention équilibre budget annexe des transports 2017 dont 2,24 M€ contentieux Signalisation France
<b>DRF périmètre constant transports 2017 dont</b>	<b>270,83</b>	<b>273,26</b>	2,43	0,90%	2017 dont 2,24 M€ contentieux Signalisation France
<b>Pôle sanitaire social</b>	<b>163,59</b>	<b>163,68</b>	0,09	0,06%	<b>taux de consommation crédits votés = 96,06 %</b>
dont cohésion sociale	44,76	44,85	0,09	0,20%	dont allocations RSA - 0,10 M€
dont personnes âgées	45,53	47,26	1,73	3,80%	APA à domicile + 1,22 M€ (augmentation nb de bénéficiaires et dépenses loi ASV) APA en établissement + 0,79 M€ frais de séjour en établissement - 0,66 M€
dont personnes handicapées	37,16	36,33	-0,83	-2,23%	PCH - 0,25 M€ (diminution nb de bénéficiaires et coût annuel par bénéficiaire) frais de séjour en établissement - 0,57 M€
dont enfance	34,46	33,74	-0,72	-2,09%	baisse du nombre de placements frais de séjour en établissement - 0,40 M€ dont maisons de l'enfance - 1,12 M€
<b>Ressources humaines</b>	<b>49,54</b>	<b>50,52</b>	0,98	1,98%	<b>taux de consommation crédits votés = 98,33 %</b> 2017 : cotisation CNAS (0,36 M€) 2017 dont + 0,16 M€ au titre d'Ingénierie 61 (dépenses remboursées intégralement) 2016 dont 0,27 M€ de dépenses chèques déjeuners
<b>Pôle jeunesse patrimoine</b>	<b>16,37</b>	<b>16,55</b>	0,18	1,10%	<b>taux de consommation crédits votés = 93,77 %</b> dont logistique + 0,19 M€ dont matériel + 0,21 M€ dont informatique + 0,25 M€
<b>Pôle attractivité environnement</b>	<b>22,43</b>	<b>22,03</b>	-0,40	-1,78%	<b>taux de consommation crédits votés = 93,73 %</b>
dont routes	6,47	6,60	0,13	2,01%	
dont projet Haras du Pin	0,24	0,24	0,00	0,00%	
dont dvpt durable des terr.	3,87	3,48	-0,39	-10,08%	
dont numérique	0,22	0,17	-0,05	-22,73%	
dont économie	11,63	11,54	-0,09	-0,77%	
<b>Pôle finances culture</b>	<b>18,07</b>	<b>19,55</b>	1,48	8,19%	<b>taux de consommation crédits votés = 94,43 %</b> (hors dépenses imprévues)
dont finances	13,77	15,25	1,48	10,75%	2017 dont 2,24 M€ au titre du contentieux avec Signalisation France
dont culture	2,61	2,63	0,02	0,77%	
dont affaires juridiques et assemblées	1,69	1,67	-0,02	-1,18%	

A périmètre constant (neutralisation du transfert de la compétence transports), la progression des dépenses réelles de fonctionnement reste contenue à 0,9% (+ 0,36 % en

2016), soit + 2,43 M€ et les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 0,98 M€ (- 0,32%).

Malgré la maîtrise de l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, l'effet ciseaux s'accroît du fait de la baisse des recettes réelles de fonctionnement. La différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement s'établit à 30,72 M€ contre 34,12 M€ en 2016 (35,81 M€ sans retraitement).

### Evolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement CA 2008 à CA 2017



Les dépenses de personnel connaissent une augmentation de presque 1 M€ dont plus de la moitié au titre des évolutions induites par la législation (augmentation valeur du point d'indice + 0,22 M€, transfert prime/point + 0,16 M€ et PPCR + 0,18 M€). Par ailleurs, les dépenses au titre d'Orne métropole sont en augmentation de 0,13 M€, à rapprocher de la hausse des recettes de 0,27 M€ (décalage des remboursements).

Les dépenses sociales, dont le montant s'élève à 163,68 M€ ce qui représente près de 60% des dépenses réelles de fonctionnement, sont stables (+ 0,09 M€). La baisse du nombre de placements d'enfants et celle du nombre de bénéficiaires de la PCH permettent d'absorber l'augmentation des dépenses d'APA (+ 2 M€) due à l'augmentation du nombre de bénéficiaires et aux dépenses nouvelles induites par la loi d'adaptation de la société au vieillissement dite loi ASV.

Les dépenses d'allocation RSA sont en légère diminution (- 0,10 M€) avec une baisse plus marquée sur les trois derniers mois (- 0,38 M€).

Dans l'attente des soldes des recettes APA et PCH, qui seront versés en 2018, le reste à charge des 3 allocations de solidarité (APA, PCH et RSA) s'élève à 32,74 M€, ce qui



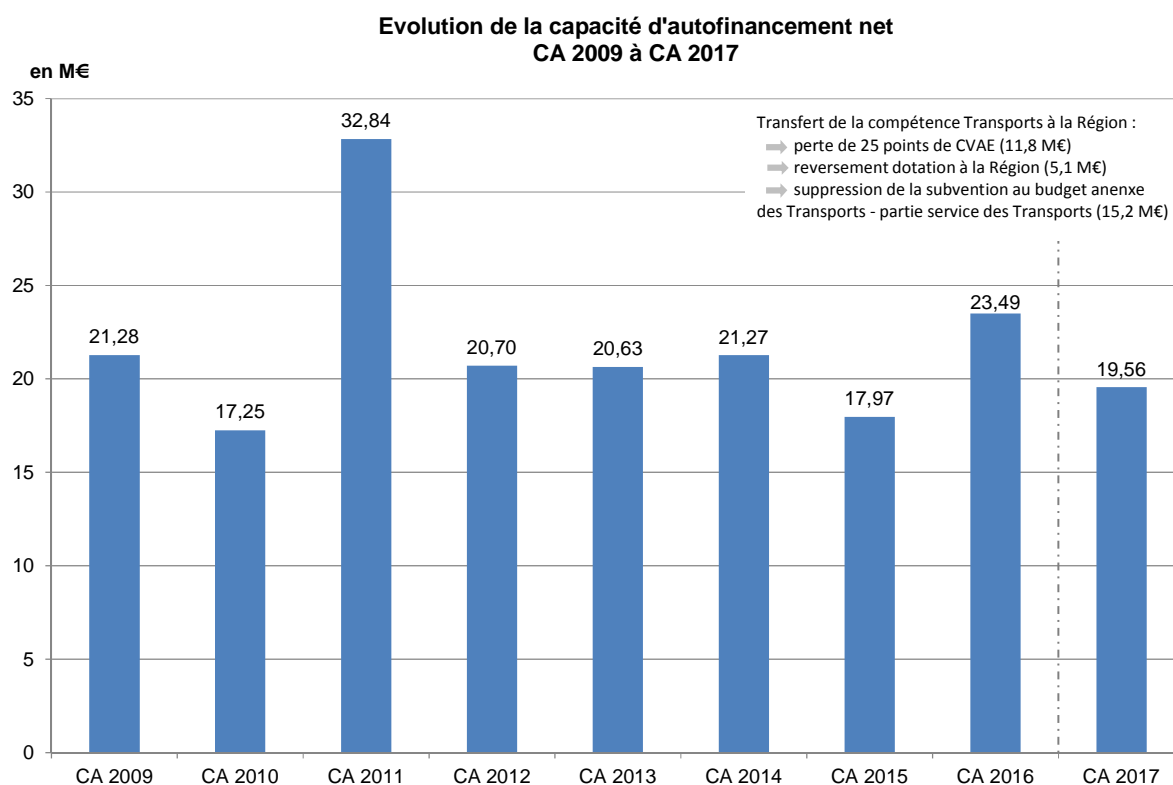
représente une augmentation conséquente de 11,5 % par rapport à 2016, et conduit à un taux de couverture, en forte baisse, de 60,36 %, contre 63,67 % à fin 2016.

Le montant des subventions de fonctionnement apportées à nos partenaires extérieurs afin de soutenir leur action s'élève à 10,57 M€ contre 10,38 M€ en 2016, soit 3,87 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Par ailleurs, le service d'incendie et de secours a bénéficié d'une contribution départementale du même niveau que 2016 (9,40 M€).

La dotation aux amortissements passe de 21,40 M€ en 2016 à 21,70 M€ en 2017.

Le niveau des recettes réelles de fonctionnement diminué des dépenses réelles et du remboursement de la dette, dégage une capacité d'autofinancement, mesurée par la marge d'autofinancement net, en diminution. Elle passe de 23,49 M€ en 2016 (21,81 M€ à périmètre constant) à 19,56 M€ en 2017 (- 3,93 M€).



Le compte administratif est présenté selon la segmentation issue de l'adaptation de la LOLF à la gestion départementale (cf. annexes 2 à 7). Cette approche comptabilise, pour chaque programme opérationnel, les réalisations des dépenses directes de fonctionnement et d'investissement ainsi que les dépenses transversales ventilées des programmes supports. Les réalisations suivantes peuvent donc être constatées pour 2017 :

<b>Programmes en M€</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Dépendance - handicap (962)	87,977	88,734
Cohésion sociale (963)	53,295	53,175
Réseau routier (921)	51,531	47,055
Enfance - famille (961)	41,806	41,462
Collèges - formation initiale - jeunesse (932)	28,962	33,545
Solidarité territoriale (971)	14,740	14,482
Transports de personnes (922)	17,692	6,752
Action numérique (925)	10,123	6,206
Environnement (923)	5,494	5,859
Santé (964)	3,967	4,091
Action culturelle et enseignement artistique (933)	3,674	3,594
Patrimoine culturel (934)	2,745	3,011
Agriculture et cheval (924)	2,919	2,238
Action touristique (972)	1,495	2,082
Sport (931)	1,737	1,202

c) Affectation des résultats

Vous trouverez ci-joint (annexe 1), d'une part la constatation des résultats sur chaque budget, et d'autre part les différentes propositions d'affectation de ces résultats 2017 sur l'exercice en cours (2018) sachant que la loi oblige, avant toute affectation à des moyens supplémentaires d'investissement ou de fonctionnement, à financer le besoin constaté en investissement.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur ce dossier.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Christophe de BALORRE